



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Chemin du Pommier 5
Case postale 330
1218 Le Grand Saconnex
Genève - Suisse
www.ipu.org

Impulser le changement – L'UIP a 125 ans et poursuit son action

Introduction

Le 30 juin 1889, un groupe de parlementaires de différents pays se réunissait à Paris pour créer ce qui allait devenir l'Union interparlementaire. Pour célébrer le 125^{ème} anniversaire de l'UIP, une rencontre a été organisée, dans l'après-midi du 30 juin 2014, à l'Office des Nations Unies à Genève, avec la participation de M. Owen Bennett-Jones, du BBC World Service, pour animer les débats. Durant cette rencontre, des représentants de la diplomatie, des milieux parlementaires, de la société civile et des médias ont évoqué une partie des nombreuses réalisations accumulées par l'UIP au cours de ces 125 ans et débattu des défis contemporains à la démocratie. La rencontre s'est articulée autour de trois réunions-débat, entrecoupées de témoignages personnels de quatre personnes sur l'action de l'UIP et l'incidence qu'elle a eue sur leur vie.

Allocutions de bienvenue

La rencontre a été ouverte par le Président de l'UIP, M. Abdelwahad Radi, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et intervenants. Revenant sur la riche histoire de l'UIP, il a déclaré que celle-ci devait son existence à deux visionnaires, Sir William Randal Cremer et Frédéric Passy, qui aspiraient à un monde où régneraient la paix et la stabilité, et où les différends pourraient être réglés par le dialogue et la négociation. Cent vingt-cinq ans plus tard, cet objectif n'avait rien perdu de sa validité, quoique, les conflits faisant rage en divers endroits de la planète et l'histoire semblant se répéter inlassablement, on était en droit de se demander jusqu'où la folie pouvait aller. S'il est vrai que la démocratie n'est pas la panacée, elle est néanmoins le meilleur système de gouvernance à ce jour et il importe de la consolider en renforçant les capacités des représentants des citoyens, en protégeant les droits de l'homme et en favorisant l'égalité des sexes. Le seul moyen de répondre aux défis de l'heure et de tenir les engagements internationaux était une participation effective des parlements et des parlementaires du monde entier.

M. Michael Møller, Directeur général par intérim de l'Office des Nations Unies à Genève, a souhaité la bienvenue aux participants au Palais des Nations et en particulier dans la Salle des droits de l'homme et de l'Alliance des civilisations, un endroit on ne peut plus adapté pour célébrer le 125^{ème} anniversaire de l'UIP, qui incarne l'attachement commun des deux organisations à la promotion des droits fondamentaux de tout habitant de la planète et au dialogue face aux défis communs. L'ONU et l'UIP sont unies dans leur engagement en faveur de l'émancipation des individus et des collectivités pour leur permettre de façonner l'avenir auquel ils aspirent. Un avenir où tous pourront réaliser leur potentiel dans un climat de paix, de liberté et de dignité et où les sociétés pourront prospérer. Ce partenariat est d'autant plus important que les citoyens ne font plus confiance aux institutions et à leur aptitude à remplir leur fonction, à un moment de progrès rapide, où la paix et le développement échappent pourtant à tant de personnes et où les transitions qui se sont opérées dans certaines régions du monde n'ont pas été à la hauteur des attentes de ceux qui espéraient en un monde meilleur. Des électeurs autonomes et informés constituent le fondement de démocraties solides. L'éducation et l'accès à l'information sont des éléments essentiels des processus démocratiques, et les médias ont indubitablement un rôle à jouer dans ces deux domaines. Enfin, pour envisager l'avenir, il convient de renforcer la coopération pour promouvoir la paix, les droits et le bien-être de tous. De par le monde, les citoyens comptent sur leur parlement et sur l'ONU pour construire la paix, favoriser le développement, faire respecter l'état de droit et combattre les abus où qu'ils se manifestent. Ils comptent sur une démocratie efficace à tous les niveaux.

Démocratie : changer le quotidien, agir sur la vie du citoyen

***Intervenants : M. Pier Ferdinando Casini (Italie), M. Kenneth Marende (Kenya),
Mme Dionysia Avgerinopoulou (Grèce)***

Ouvrant la discussion, M. Casini, Président honoraire de l'UIP, souligne que si la culture parlementaire est transférable d'un pays à l'autre, les modèles démocratiques, eux, ne le sont pas. Il est impératif de respecter les traditions, l'histoire et la culture de chaque pays. Comme d'autres pays d'Europe, l'Italie a traversé une crise de la démocratie et a vu émerger des mouvements populistes de poids qui voulaient renverser les fondements sur lesquels étaient bâtis les systèmes démocratiques. Il importe plus que jamais de promouvoir le dialogue et de défendre les principes démocratiques. Les parlements doivent en effet être au centre de la démocratie et reposer sur l'honnêteté, l'engagement et le dialogue.

M. Marende explique qu'après les résultats controversés des élections présidentielles du Kenya en 2007, la violence a conduit le pays au bord de la guerre civile. Cependant, grâce à l'aide inestimable de la communauté internationale et notamment de l'UIP, les efforts de réconciliation ont abouti et un gouvernement de coalition a pu être formé. Ces événements ont montré qu'il ne fallait pas prendre la paix pour acquise – et qu'il fallait au contraire la nourrir au quotidien.

Evoquant à son tour l'expérience de son pays, la Grèce, Mme Avgerinopoulou fait remarquer que la politique est partout, jusque dans les rues et les foyers. Au plus fort de la crise financière, certains responsables politiques ont fait des promesses de prospérité insensées pour s'assurer des suffrages. Ensuite, lorsqu'ils n'ont pu tenir ces promesses, et qu'il a fallu appliquer l'accord signé avec le Fonds monétaire international, l'ensemble de la population a eu à en pâtir et c'est alors que la politique a commencé à occuper la rue. Sous l'effet des mouvements de contestation, la Grèce a dû se résoudre à organiser de nouvelles élections et un nouveau gouvernement a ainsi été mis en place, ce qui a permis de retrouver une certaine stabilité financière.

S'il consent que les politiques ont tendance à promettre plus qu'ils ne peuvent tenir, M. Casini fait toutefois remarquer que ce problème ne concerne pas uniquement la politique, mais qu'il tient avant tout à la nature humaine. Pour Mme Avgerinopoulou, à cause de la défiance qu'inspirent la politique et ses représentants, les citoyens ont recours à d'autres moyens, tels que la société civile et le monde de l'entreprise, pour faire bouger la société. Les jeunes sont souvent désabusés par la politique et il importe donc que les hommes et les femmes politiques nouent un dialogue avec eux pour créer la confiance. M. Marende pense que, s'il n'est pas toujours possible de tenir les promesses qui ont été faites, un gouvernement qui administre les affaires publiques correctement et de manière démocratique, en faisant preuve de responsabilité et de transparence répondra un tant soit peu aux attentes du public. M. Traoré (Burkina Faso) ajoute que la démocratie est fragile et que si un Etat peut se passer de parlement, la démocratie, elle, ne le peut pas. De même, si un Etat n'a pas la maîtrise de son territoire, il ne peut protéger la démocratie grâce à la participation du public à la vie politique. Les parlements africains ont l'expérience de "la palabre", autrement dit, du dialogue et de la recherche de consensus. Il faudrait qu'ils en fassent bénéficier l'Europe et d'autres régions encore.

Sur la question de savoir si la recherche constante de consensus complique la gestion des affaires publiques, M. Marende et Mme Avgerinopoulou conviennent que si on peut penser que les compromis qu'exige souvent le consensus engendrent des décisions par trop timides, c'est là l'essence même d'une prise de décision reposant sur une large participation et c'est aussi ce qui permet d'aboutir à un résultat harmonieux. C'est sans doute aussi le moyen le plus sûr pour répondre aux besoins des électeurs. Le jeu en vaut la chandelle. M. Casini ajoute que, par sa nature même, la démocratie exige la recherche du consensus. Malheureusement, les décisions prises pour le bien des citoyens ont parfois des conséquences difficiles qui font baisser la popularité des décideurs, tant et si bien que ces derniers rechignent à prendre les décisions qui s'imposent. L'habitude des Européens de critiquer les institutions européennes, plutôt que les institutions nationales pour les décisions difficiles qui sont prises traduit un manque de clairvoyance.

M. A. Burt (Royaume-Uni) fait remarquer le contraste entre les origines humbles des pères fondateurs de l'UIP et le travail considérable que celle-ci a accompli dans le monde entier depuis 125 ans. Il salue l'engagement exceptionnel du Secrétaire général, Anders B. Johnsson, et exprime son soutien au Secrétaire général élu, Martin Chungong. Il félicite l'UIP de la relation qu'elle a su nouer avec l'ONU et rappelle le principe d'indépendance des parlementaires vis-à-vis du gouvernement. Dans de trop nombreux pays, on voit les critiques du public comme de la déloyauté et on les réprime, alors qu'il faut protéger l'opposition qui est un ingrédient essentiel de la bonne gouvernance. Il faut que les parlementaires du monde entier unissent leurs efforts et fassent de la démocratie universelle un droit fondamental de la personne, pour ne pas se retrouver la proie de ceux qui détournent les croyances pour s'emparer du pouvoir et exercer une emprise sur leurs congénères. Les citoyens ont le droit inaliénable d'être consultés sur la gouvernance de leur pays et de s'exprimer sans crainte à ce sujet, où qu'ils soient dans le monde.

En finir avec l'inégalité des sexes – l'émancipation politique des femmes

Intervenantes : Mmes Margaret Mensah-Williams (Namibie), Fawzia Koofi (Afghanistan) et Elissa Golberg (Canada)

Même si la participation des femmes à la vie politique – et en particulier leur présence dans les parlements – augmente, les progrès restent lents. Mme Mensah-Williams rappelle que les femmes, qui constituent la moitié de la population, sont bien loin de détenir la moitié du pouvoir dans le monde. Les hommes qui occupent des positions dirigeantes veulent garder le pouvoir alors qu'il faudrait qu'ils cèdent leur place pour que les femmes aient les mêmes opportunités que les hommes. On peut donc considérer qu'il s'agit d'une lutte pour le pouvoir.

Mme Koofi indique qu'en Afghanistan, la participation politique des femmes se heurte à de nombreux problèmes (barrières sociales, domination masculine, conflit...). D'un point de vue historique, les femmes sont des agents de paix. En Afghanistan, si certaines femmes ont été élues directement, la mise en place d'un système de quotas a été très utile pour favoriser l'inclusion des femmes. Ce système donne aux femmes une chance de faire leurs preuves en politique. Si l'on peut espérer que leur participation contribuera à faire changer les mentalités, il est clair que cela prendra du temps. Mme Golberg est, elle aussi, d'avis qu'un changement de mentalité est nécessaire mais elle souligne qu'il ne s'agit pas simplement d'obtenir un nombre équivalent de femmes et d'hommes au parlement. Il faut également traiter les questions fondamentales de la structure du pouvoir et de la dynamique politique. Les hommes et les jeunes gens doivent participer à ces efforts. Il faut en outre que les filles aient accès à l'éducation pour s'émanciper et faire changer les choses.

A la question de savoir si le système de quota mène à une représentation faussée, Mme Mensah-Williams répond que si les quotas sont nécessaires dans certains cas, dans d'autres, ils le sont moins, notamment quand les dirigeants sont favorables à l'égalité des sexes et quand il existe une volonté politique de les mettre en œuvre. Mme Kadaga (Ouganda) signale que les femmes sont sous-représentées dans les parlements de nombreux Etats qui sont parties à la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Les Etats parties doivent redoubler d'efforts pour respecter leurs engagements au titre de cette convention. Mme Golberg souligne, quant à elle, combien il est important de ne pas se contenter de fixer des quotas : il faut aussi établir les conditions qui permettront aux femmes d'être plus nombreuses au parlement. A la question de savoir si des quotas devraient être fixés pour d'autres groupes, elle répond que l'instauration de quotas pour des groupes minoritaires peut être jugée utile dans certains cas.

Les femmes font-elles de la politique d'une manière différente des hommes ? Mme Golberg est d'avis que les femmes ont une manière différente de rechercher le consensus mais qu'elles ne sont pas nécessairement plus pacifiques par essence. Mme Mensah-Williams indique qu'en Namibie la manière dont les femmes ont débattu et modifié les lois a fait une différence, notamment pour la législation relative au viol. Mme Koofi estime que les femmes ont davantage tendance à résoudre les désaccords par le dialogue. Mme Parvez (Pakistan) acquiesce et déclare que des occasions de participer à la vie politique ont été données aux femmes grâce aux efforts inlassables de l'UIP. Mme G. Tjoes (Cameroun) ajoute que les femmes, en tant qu'épouses et mères, ont tendance à s'opposer à la guerre. En fait, dans l'histoire, aucune guerre n'a jamais été déclarée ou menée par une femme. Les hommes ne doivent pas empêcher les femmes de faire leur chemin en politique.

S'agissant de la question de la violence envers les femmes dans les parlements, plusieurs participantes déclarent que les femmes se trouvent souvent confrontées à des chahuts irrévérencieux, des critiques personnelles portant sur leur apparence physique et leur manière de s'habiller, des actions discriminatoires et des commentaires désobligeants sur leur sexe et leur sexualité ainsi que des intrusions dans leur vie privée. Mme Koofi précise qu'il arrive que les hommes veuillent bâillonner le mouvement politique des femmes et utilisent la discrimination pour y parvenir. Mme S. Moulengui-Mouélé (Gabon) ajoute que nombre de jeunes femmes sont découragées par ce traitement et abandonnent la carrière politique de ce fait. Mme Mensah-Williams indique que l'UIP mène actuellement des études sur les chahuts discriminatoires que subissent les femmes parlementaires. M. A. Burt (Royaume-Uni) déclare que bien que les femmes restent sous-représentées dans son parlement, les discussions relatives aux quotas n'ont pas abouti. Les femmes qui sont au parlement doivent être capables d'affronter le même niveau de chahut et les mêmes débats houleux que leurs homologues masculins mais ne doivent pas pour autant être exposées au harcèlement. Mme Golberg insiste sur le fait que les femmes sont capables de participer activement aux débats parlementaires mais que, dans certaines parties du monde, elles subissent une violence systématique. Mme Mensah-Williams ajoute que l'agressivité dans un débat est un élément tout à fait acceptable de la vie parlementaire, à condition qu'il se limite strictement au sujet débattu. Mme Koofi partage cet avis et précise qu'il arrive que certains collègues masculins manient l'insulte sous couvert du débat.

La démocratie survivra-t-elle aux médias ?

**Intervenants : M. Ulrik Haagerup (DR, Société danoise de télédiffusion) et
M. Jimi Matthews (SABC TV, Afrique du Sud)**

M. Haagerup déclare que les journalistes comme les responsables politiques choisissent leur profession parce qu'ils ont le désir d'améliorer la vie des gens, même si l'on ne considère pas toujours qu'ils travaillent au bien de la société. La démocratie est inextricablement liée à l'existence de médias libres et indépendants. Or, le public manque de confiance dans les journalistes comme dans les responsables politiques. Le journalisme a tendance à imposer des images négatives qui ne brossent pas un tableau complet de la réalité. Les médias ont la possibilité de choisir sous quel angle de vue ils présentent les événements au public. Il cite l'exemple d'une ONG danoise qui, incapable de trouver des informations positives dans les nouvelles, a décidé d'utiliser les étiquettes des bouteilles de lait pour faire passer son message. Le traitement négatif proposé par les médias accroît le sentiment d'insécurité du public et le public est fatigué de cet excès de négativité. Un média véritablement libre doit certes avoir la possibilité de publier des reportages critiques mais il doit le faire de manière équilibrée. Les médias ont tendance à donner des responsables politiques l'image de personnes qui se battent en permanence les uns contre les autres. Les responsables politiques sont présentés comme corrompus tandis que les groupes d'intérêts apparaissent comme des victimes. Dans certains cas, ce tableau est fidèle, dans d'autres, il l'est moins. Il faut trouver une juste mesure. Dans une démocratie, les citoyens élisent leurs dirigeants, et pour rester dans le circuit politique, ces dirigeants doivent être réélus. Ils ont donc tendance à utiliser les médias pour tourner à leur avantage les drames et les événements négatifs et on en arrive à une situation où les médias ont plus d'influence sur le public que la politique elle-même. Cette manière de procéder nuit à la démocratie : les démocraties médiatiques produisent des politiciens populistes, pas des leaders. Les médias qui prospèrent en encourageant la défiance ont engendré une génération qui n'a pas envie de participer à la vie politique. C'est là une menace majeure pour la démocratie. Les médias doivent assumer leurs responsabilités dans la préparation d'un avenir qui soit bénéfique à la société, et proposer au public un tableau nuancé et complet. C'est la raison pour laquelle la société de télédiffusion danoise DR s'est efforcée de compléter sa grille de programmes en proposant des nouvelles constructives et en cherchant des solutions pour un avenir meilleur. Il s'avère que cette nouvelle approche accroît la confiance du public.

M. Matthews déclare que l'Afrique du Sud a dû payer le prix fort pour accéder à la démocratie et que les journalistes se sont souvent retrouvés dans une position peu enviable. La transition démocratique n'a pas été simple. Le Président de la République a exhorté les médias à jouer un rôle plus positif dans la promotion de l'unité nationale et de la cohésion sociale. Il a aussi été demandé aux médias de ne pas se limiter à rendre compte des crimes et des catastrophes mais de rendre également compte des réussites et des progrès de l'Afrique. La liberté d'expression s'accompagne de responsabilités : le bon journalisme doit donner la priorité aux informations d'intérêt public, partager l'objectif de la démocratie au service de la société. Le journalisme peut refléter la démocratie et contribuer à la construire. Avec l'arrivée des médias sociaux, journalisme et démocratie sont stimulés par Internet mais sont aussi à sa merci. Il n'y a pas de doute sur le fait que la démocratie, à condition qu'elle soit véritable, puisse survivre aux médias. Les responsables politiques façonnent la société par leurs idées et leurs décisions; ceux qui ont accès aux médias sociaux ont des outils efficaces pour discuter de ces idées et de ces décisions et ce faisant obliger les puissants à rendre compte de leurs actions. A la question de savoir si les médias ont joué un rôle dans la transition démocratique pacifique en Afrique du Sud, il répond qu'ils ont permis un débat permanent, ce qui a eu un rôle déterminant dans la transition. Des efforts sont faits pour améliorer l'accès à l'information des populations rurales et isolées, et pour s'assurer que ces populations sont incluses dans les débats publics et peuvent faire entendre leur voix.

Dans la discussion qui suit, M. A Burt (Royaume-Uni) souligne qu'il est important de bien faire la différence entre journalisme objectif et propagande. Si les démocraties émergentes disposent d'une multiplicité de médias, ceux-ci sont souvent polarisés sur un seul angle du débat politique. Mme Koofi (Afghanistan) ajoute que les médias contribuent à la formation de l'opinion publique et à la responsabilisation du pouvoir. Venant elle-même d'une société où l'on est prêt à mourir et à tuer pour ses valeurs, elle aimerait particulièrement savoir comment utiliser les médias pour promouvoir la démocratie et la liberté. Mme V. Petrenko (Fédération de Russie) est, elle aussi, d'avis que les médias doivent être objectifs et libres. Elle rend hommage à un journaliste russe récemment tué dans l'exercice de son métier dans une zone de conflit alors qu'il ne portait pas d'arme.

Pour M. Haagerup, le journalisme qui donne une image déformée de la réalité n'est ni pertinent ni digne de confiance, et peut même relever de la propagande. Les médias doivent assurer une couverture équilibrée afin d'être à nouveau perçus comme des organes dignes de confiance ne cherchant ni à influencer ni à manipuler le public.

Témoignages personnels

La conférence est ponctuée par les témoignages de quatre personnes dont la vie a été directement marquée par le travail de l'UIP. M. Mohamed Nasheed (Maldives) raconte qu'en 2000 il a été démis illégalement de ses fonctions parlementaires. Même si l'UIP n'a pas réussi à le faire réintégrer, elle a déployé d'importants efforts pour l'aider à faire respecter ses droits de parlementaire. C'est en grande partie grâce à l'UIP que les parlementaires peuvent faire valoir leurs droits aux Maldives, même si ces droits restent menacés par la dictature en place. M. Iván Cepeda (Colombie), remercie l'UIP du rôle essentiel qu'elle a joué pour obtenir justice dans le cas de l'assassinat de son père, le sénateur Manuel Cepeda, et pour protéger sa propre sécurité lorsqu'il a été harcelé et contraint à l'exil. Mme Tsedal Yohannes (Érythrée) exprime sa gratitude envers l'UIP pour les efforts déployés par l'Organisation pour obliger les autorités érythréennes à révéler où se trouvaient onze prisonniers politiques, dont sa sœur, et obtenir leur libération. Sa famille et celle des autres prisonniers sont désespérées et ne peuvent qu'espérer que l'UIP continuera à tout faire pour que ces prisonniers ne soient pas oubliés. M. Kassoum Tapo (Mali) explique qu'il a été arrêté par des leaders du coup d'État militaire en sa qualité de Vice-Président du Parlement malien. Le Comité UIP des droits de l'homme des parlementaires, dont il a d'ailleurs fait partie, a attiré l'attention sur son cas et c'est grâce à cette intervention qu'il a été libéré ainsi que plusieurs autres prisonniers politiques.

Clôture

Cette journée de célébration du 125^{ème} anniversaire de l'UIP est aussi particulièrement importante en ce qu'elle marque la fin du mandat de M. Anders B. Johnsson, septième Secrétaire général de l'UIP. De nombreuses personnalités prennent la parole pour exprimer leur gratitude, rendre hommage à son dévouement et à son engagement vis-à-vis de l'Organisation tout au long des seize années où il a occupé ce poste, soulignant en particulier son rôle dans la promotion de l'égalité entre les sexes et de la participation des femmes dans la vie politique. Il a dirigé l'UIP pendant une période difficile et déployé d'incalculables qualités de leadership. Tous assurent également de leur soutien son successeur, M. Martin Chungong, dont le mandat de Secrétaire général débute le lendemain. Il saura sans nul doute perpétuer l'héritage de M. Johnsson, faisant preuve à son tour de loyauté et de dévouement vis-à-vis de l'Organisation et de ses valeurs.

M. Anders B. Johnsson, Secrétaire général de l'UIP, remercie les présents de leur soutien et déclare que, s'il a choisi de rejoindre l'UIP en 1991 c'est parce que l'UIP est une organisation de responsables politiques qui ont nécessairement la compréhension de la vie, des besoins et des aspirations des peuples. C'est une organisation qui n'a pas peur d'utiliser le mot "démocratie". Le Parlement étant au cœur de la démocratie, sans lui il est impossible de réussir à construire des vies pacifiques. Ce fut pour lui un privilège de prendre part au travail de l'UIP. Même si les responsables politiques ont souvent mauvaise réputation, il peut affirmer en toute confiance qu'il a eu l'occasion de rencontrer et de côtoyer des personnes de grande qualité qui faisaient tout leur possible pour construire un monde plus sûr. L'égalité des sexes reste l'une des principales questions que la communauté internationale devra résoudre, une question qui est essentielle à la modernisation des institutions. L'avenir se construit sur les décisions présentes. C'est pourquoi l'UIP et les parlements nationaux doivent veiller à être bien équipés pour affronter les défis actuels.

M. Martin Chungong, Secrétaire général élu de l'UIP, déclare que, 125 ans après la création de l'UIP, les principes et les valeurs qui ont présidé à sa fondation sont toujours aussi actuels. La démocratie, qui se doit par essence d'avoir un impact positif sur la vie des citoyens, est la base des droits de l'homme, de l'égalité entre les sexes, de l'édification de la paix et du développement. Cette manifestation a montré que, si la démocratie est effective et vivante, elle est souvent menacée quand on la laisse sans protection. C'est la raison pour laquelle la démocratie sera toujours une œuvre en devenir. L'UIP et les parlements nationaux sont confrontés à de nombreux défis, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes et la participation des jeunes, la protection des droits de l'homme et en particulier ceux des parlementaires eux-mêmes, en leur qualité de représentants de la société. Des efforts accrus seront nécessaires pour relever les défis posés par le développement, le maintien de la paix et du dialogue, et pour dissiper la défiance que connaissent les responsables politiques. De meilleures relations avec les médias peuvent jouer un rôle important dans ce domaine, au bénéfice de tous. M. Chungong réaffirme la volonté de l'UIP de travailler en collaboration avec l'ONU et de réaliser une synergie entre les deux Organisations dans les opérations qu'elles mènent de par le monde. Il se tient prêt à conduire l'UIP pour entrer dans cette nouvelle ère.